



## ASSOCIATION Le PAS SUD BOURGOGNE

### Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

#### 7 avril 2021 à 18h – visioconférence

---

La présidente de l'association Corinne L'HORSET est chargée de présider la séance.

En l'absence de secrétaire et dans l'attente d'une nouvelle élection, le présent procès-verbal est rédigé par la trésorière de l'association Marie Pierre MARCHAND et la présidente de l'association Corinne L'HORSET.

#### **Personnes présentes :**

---

##### **1- Membres du Conseil d'Administration :**

Mme L'HORSET, présidente  
Mme MANIGAND, membre du CA  
Mme MARCHAND, trésorière  
Mme PROCHASSON, membre du CA

##### **2- Autres personnes présentes :**

Mme ARDOUIN, salariée Vie et Liberté  
Mme BEAUDET, Adjointe en charge des solidarités et de la politique sociale et familiale - Mairie de Charnay les Macon  
Mme BUEGUELAL, CAF 71,  
Mme BONNARD, salariée Instants de Famille  
Mme CLERC, FOGEX  
Mme DELAFOREST, salariée Vie et Liberté  
Mme DEVILLARD, Directrice des services Vie et Liberté et Instants de Famille  
M. DUMAS, commissaire aux comptes Auditis  
Mme GUILLEMIN, FOGEX  
Mme LAVILLE, salariée Vie et Liberté  
Mme LEFEUVE, 5ème adjointe en charge des affaires sociales, de la lutte contre l'isolement, des services aux familles et de la santé publique – Mairie de Mâcon  
Mme MARTHOURET, salariée Instants de Famille et Vie et Liberté  
Mme MAYOUD, salariée Instants de Famille  
Mme PARRAD, présidente association Médiateurs familiaux 71  
Mme POIZAT, salariée Instants de Famille

## **Personnes excusées :**

---

### **1- Membres du Conseil d'Administration :**

Mme DURIX, membre du CA,

### **2- Autres personnes excusées :**

M. ACCARY, président du CD71,

Mme BEIGNE BONNIEL, Directrice Pôle Social Cluny- Référente réseau VIF

Mme DAUJARD, ancien médecin directeur du CPEF

Mme DESCHAMPS

Mme DURAND, donnant pouvoir à Mme L'HORSET

Mme JAULT, donnant pouvoir à Mme PROCHASSON

Mme MAILLET, Adjointe au Maire de Hurigny,

Mme NOIROT, CD71 – Direction de l'enfance et des familles CD71

Mme RAFFIN, conseillère municipale – Mairie d'Hurigny

Mme ROBIN, maire de Charnay les Mâcon, donnant pouvoir à Mme BEAUDET

Mme THEVENON, directrice adjointe, Direction de l'enfance et des familles CD71

Mme TOURNIER

M. TOURNY, élu CD71

M. VULLIN, Directeur Général de l'Association Le Pont

L'association Femmes Solidaires

L'association Le GAPS à Mâcon, donne pouvoir à la Présidente

L'Agence Régionale de la santé

## **Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire**

---

- Rapport moral de la présidente
- Rapport d'activité des deux services
- Rapport financier de la trésorière
- Rapport financier du cabinet Fogex
- Rapport du commissaire aux comptes par le cabinet Auditis
- Présentation du projet associatif
- Présentation du projet de site Internet
- Mandat (ré)élection administrateurs
- Candidatures du Conseil d'Administration
- Questions diverses

## Accueil de la présidente

---

La présidente accueille les membres de l'Assemblée Générale qui se déroule exceptionnellement en visioconférence, au regard de la situation sanitaire.

Elle remercie chaleureusement les personnes qui ont participé malgré les contraintes liées à la visioconférence et espère que l'an prochain l'Assemblée Générale pourra avoir lieu en présentiel.

## Approbation du PV de l'Assemblée Générale précédente du 9 octobre 2020

---

Mme L'HORSET, Présidente de l'association procède au vote d'approbation du compte rendu de l'assemblée générale de 2020, concernant l'activité 2019, qui ne suscite aucune remarque particulière et est adopté à l'unanimité.

## Rapport moral de la Présidente

---

La présidente présente son rapport moral avec les points essentiels suivants :

- 2020, une année particulière, dont nous ne connaissons encore pas toutes les conséquences
- Un contexte de pandémie mondiale, qui a bousculé les pratiques professionnelles
- La présidente félicite les salariés qui ont su s'adapter et répondre aux besoins de la population, en développant de nouvelles manières d'intervenir, un travail de qualité malgré les difficultés rencontrées au quotidien.
- La présidente remercie Corine Devillard pour son professionnalisme et ses compétences, l'excellence de son travail.
- La présidente informe que Corine Devillard est devenue cheffe des deux services de l'association au départe en retraite de Catherine Barret puis directrice au 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- Catherine Barret est partie en retraite, après 10 années de travail au sein d'Instants de Famille, service qu'elle a créé, fait vivre et contribuer à développer. La présidente en son nom et au nom de tous les administrateurs la remercie pour son dévouement durant toutes ces années, sa grande compétence, son sens de la bienveillance, le travail de qualité, et le soutien aux salariés.
- L'année 2020 a amené de gros changements au sein de l'association. En effet l'association Vie et Liberté est devenue l'association **LE PAS Sud Bourgogne** (Lieu d'Écoute, de Prévention, d'Accompagnement et de Soutien en Sud Bourgogne) en octobre 2020. Ce changement de nom a été voté lors du CA du 16 septembre et de l'AG extraordinaire le 9 octobre 2020.

Le CPEF garde ainsi le nom originel de l'association, puisque cela fait sens au regard de son histoire. En 2020, d'autres changements sont également intervenus :

- Un premier projet associatif a été élaboré de manière participative, puisque les administrateurs et les salariés ont travaillé conjointement à sa construction tout au long de l'année.
- De nouveaux statuts ont été mis à jour et votés lors de l'AG extraordinaire du 15 décembre.
- Une nouvelle identité visuelle pour l'association et ses deux services vient également appuyer ces changements.
- L'association a fêté ses 40 ans d'existence en 2020, et les 10 ans de la création du service Instants de famille. A l'occasion de cette Assemblée Générale la présidente a de nouveau remercié toutes les personnes qui se sont investies dans la rétrospective des 40 ans de

l'association, que ce soient les administrateurs, les salariés actuels ou antérieurs, les partenaires, toutes les personnes qui ont permis au fil des ans de faire évoluer l'association, de faire évoluer les services et de pouvoir proposer des activités répondant aux besoins de la population du territoire.

- La présidente rappelle que les missions de l'association sont d'accompagner, de soutenir les jeunes, les couples, les familles dans le cadre de la parentalité et de la vie affective et sexuelle. Elle précise que l'association va poursuivre ses missions tout en restant ouvert aux innovations, à l'écoute des besoins des publics et des partenaires, pour continuer d'apporter des réponses les plus adaptées et les plus en lien avec l'identification des problématiques actuelles. La présidente souhaite que l'on n'oublie pas que l'association est avant tout au service de la population en difficulté que ce soit dans le champ conjugal, familial, parental, auprès des jeunes, des couples, des familles mais aussi des personnes isolées, en situation de handicap, de précarité. L'association répond présent et essaie avec ses moyens et l'aide des financeurs qui la soutiennent, de mettre en place des actions, des réponses suffisamment adaptés au terrain, à l'évolution de la société et des problématiques que rencontrent les personnes et les familles.
- La présidente remercie également les financeurs de l'association qui ont continué de soutenir l'association en 2020, malgré le contexte compliqué pour mettre en œuvre les missions. Elle tient à souligner leur engagement auprès des services de l'association, leur soutien constant qui assure l'association de leur confiance. Elle rappelle que l'association met tout en œuvre pour remplir les missions qui lui sont confiées, dans un souci permanent de qualité et de professionnalisme.

La présidente termine son rapport moral en remerciant encore les personnes présentes à l'AG et en les incitant à communiquer sur l'association afin de recruter de nouveaux administrateurs.

### **Rapport d'activité des deux services + Présentation du projet de site Internet**

---

Il est précisé que le rapport d'activité est disponible en ligne, sur le lien google drive envoyé dans la convocation.

Une version papier sera envoyée aux financeurs et disponible au siège de l'association d'ici fin avril.

Les participants sont informés qu'un site internet est en cours de création. Sa conception a été confiée à l'entreprise « D'Clic ».

La présentation de ce rapport n'amène pas de remarques.

Mme LEFEUVE : félicite l'association pour l'adaptation dont elle a fait preuve durant l'année pour rester au service des familles. Ses félicitations sont à transmettre aux équipes.

Mme Beaudet : félicite également l'association et les salariés.

### **Approbation du rapport d'activité des services**

---

La présidente Mme L'HORSET procède au vote concernant le rapport d'activité des deux services, qui est adopté à l'unanimité.

### **Rapport financier de la trésorière**

---

Au 31 décembre 2020, l'association présente un résultat de 98 739,33 €.

Ce résultat positif se partage entre le service Vie et Liberté (pour 23 868,5 €) et le service Instants de Famille (pour 75 513,41 €).

La trésorière précise que le résultat exceptionnel du côté d'Instants de Famille témoigne de l'évolution du service ces dernières années.

En premier lieu, il est nécessaire de rappeler que depuis sa création en 2010 et jusqu'en 2018, le service présentait régulièrement un résultat déficitaire. Depuis, l'augmentation des aides versées a permis d'apporter une stabilité financière.

Par ailleurs, depuis 2019, la subvention de la CAF a doublé, passant en moyenne de 35 000 à 70 000 € par an. Ces sommes, non provisionnées en 2019 et 2020, du fait d'incertitudes sur leurs modalités de calcul, ont fait l'objet d'un rappel fin 2020, ce qui justifie l'essentiel du résultat exceptionnel. Cette hausse notable est désormais bien intégrée dans le budget 2021.

Prenant en compte ces éléments, Instants de Famille peut désormais déployer son activité de manière plus sereine avec des financements pérennes lui permettant une mise en œuvre de ses missions en adéquation avec les besoins des familles et dans des conditions matérielles plus adaptées.

Concernant la masse salariale, le nombre d'équivalents temps plein affecté du service a augmenté de façon progressive sur les deux dernières années. Mais le contexte sanitaire et des mouvements de personnels qui ont conduit à une réorganisation du service, n'ont pas permis en 2020 de réaliser les recrutements pourtant budgétés.

Le bilan financier 2020 reflète donc d'une part le soutien indispensable et croissant de ses financeurs. La trésorière les remercie chaleureusement.

Et d'autre part des dépenses n'ont pu être réalisées, en raison de la crise sanitaire qui a incité à choisir la prudence.

Pour conclure, la trésorière propose d'affecter ce résultat de 98 739,33 € en report à nouveau.

La présentation de ce rapport n'amène pas de remarques.

### **Approbation du rapport financier et du report à nouveau**

---

La présidente Mme L'HORSET procède au vote concernant le rapport financier de l'association qui est adopté à l'unanimité.

La présidente procède au vote concernant le report à nouveau de l'association qui est adopté à l'unanimité.

### **Rapport financier du cabinet Fogex**

---

La présentation de ce rapport n'amène pas de remarques.

Rapport voté à l'unanimité

### **Approbation du rapport financier de la FOGEX**

---

La présidente Mme L'HORSET procède au vote concernant le rapport financier de l'association qui est adopté à l'unanimité.

### **Rapport du commissaire aux comptes du Cabinet Auditis**

---

Le cabinet Auditis certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2020.

## **Approbation du rapport du commissaire aux comptes**

---

La présidente Mme L'HORSET procède au vote concernant le rapport du commissaire aux comptes de l'association qui est adopté à l'unanimité.

## **Présentation du projet associatif**

---

Le projet associatif 2021/2026 est présenté en direct avec un partage d'écran permettant de suivre les différentes rubriques de celui-ci.

La présidente précise que l'association Vie et Liberté/Le PAS Sud Bourgogne a été accompagnée par le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) durant plusieurs mois afin d'être aidée dans la production d'un document stratégique, fondement de ses pratiques et projets.

Une démarche participative a été instaurée afin de travailler conjointement entre administrateurs et salariés à l'élaboration du premier projet associatif de l'association Vie et Liberté/Le PAS Sud Bourgogne.

Chacun a ainsi pu apporter sa contribution, lors de deux séminaires de travail en janvier et septembre 2020.

Le projet a été coordonné par un comité de pilotage composé de :

- Corinne L'HORSET, présidente
- Marie Pierre MARCHAND, trésorière
- Corinne DEVILLARD, directrice
- Muriel NICOLAS-BURRY, médiatrice familiale et représentante des salariés

Ce document a été élaboré durant l'année 2020, et a été validé lors de l'Assemblée Générale du 7 avril 2021.

Il est présenté en plusieurs parties :

1. L'association : historique, gouvernance associative, valeurs
2. Le contexte national sur lequel s'appuie les services de l'association
3. Les missions et organisation des services
4. Les axes stratégiques de développement de l'association pour 2021/2026
5. Le plan d'action sur la même période.

Le document est présenté globalement. Une attention particulière est portée au plan d'actions.

Rapport voté à l'unanimité

## **Questions diverses**

---

Pas de question diverse.

## **Mandat (ré)élection administrateurs**

---

La présidente aborde le renouvellement des membres du Conseil d'Administration. Seule le poste de présidente est renouvelable cette année.

Elle enregistre la démission de Madame Brigitte DESCHAMPS.

Elle propose le renouvellement de sa candidature au poste de présidente.

Sa candidature est adoptée à l'unanimité, Corinne L'Horset est réélue en tant qu'administratrice.

Dès lors, le Conseil d'Administration de l'association est composé comme suit :

- Mme Fabienne DURIX (mandat renouvelé jusqu'en 2023)
- Mme Corinne L'HORSET (mandat renouvelé jusqu'en 2024)

- Mme Magali MANIGAND (mandat renouvelé jusqu'en 2023)
- Mme Marie-Pierre MARCHAND (mandat renouvelé jusqu'en 2023)
- Mme Colette PROCHASSON (mandat renouvelé jusqu'en 2023)

### **Candidatures du Conseil d'Administration**

---

Pas de nouvelle candidature au CA.

Sans autres questions, l'Assemblée Générale ordinaire est clôturée à 19h45 par Mme L'HORSET.

### **Mandat élection président de l'association**

---

À l'issue de l'assemblée générale, les membres du Conseil d'Administration de l'association Le PAS SUD BOURGOGNE, réunis en visioconférence, ont procédé à l'élection de leur Président.

Corinne L'HORSET a été réélue à l'unanimité en tant que Présidente.

Dès lors, le Conseil d'Administration de l'association est composé comme suit :

- Mme Fabienne DURIX : administratrice
- Mme Corinne L'HORSET : présidente
- Mme Magali MANIGAND : administratrice
- Mme Marie-Pierre MARCHAND : trésorière
- Mme Colette PROCHASSON : administratrice

Fait à Mâcon, le 7 avril 2021.

Corinne L'HORSET  
Présidente



Marie Pierre MARCHAND  
Trésorière

